

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Vendredi 5 mai 2023 à 18h30
Centre de Loisirs à Saignelégier

Personnes présentes :

Barbosa de Menezes Pammila (AMF), Blaser Aurélie (Secrétaire + Parent), Blaser Cédric (Parent), Boillat Céline (AMF), Boillat Jean-François (Conseiller communal Saignelégier), Bouchat Julie (SAS), Broquet Loubna (AMF), Chappuis Pascale (Coordinatrice), Charmillot Tschann Françoise (AMF), Comastri Sandrine (AMF), De Almeida Fiahlo Janaina (AMF), De Jesus Rodrigues Célia (AMF), Dobler Loïc (Président), Domon Corinne (AMF), Esteves Benilde (AMF), Favre Marylaure (AMF), Gedda Meier Catherine (Membre soutien), Gerber Céline (Coordinatrice), Gerber Verena (AMF), Gomes Nogueira Rodrigues Marie-Fernanda (AMF), Joliat Fabienne (AMF), Maillard Yolande (AMF), Nappez Marie-Noëlle (AMF), Oberli Claudine (AMF), Périat Sanaâ (AMF), Rabushaj Nasibe (AMF), Rais Ginette (AMF), Simoes Cruz Pereira Cécilia (AMF), Sousa de Oliveira Lara (AMF), Sprunger Francine (AMF), Sprunger Sandrine (Comptable/RH), Stadelmann Carole (Directrice), Steullet Lucienne (AMF), Tendon-Denime Florence (AMF), Theurillat Nathalie (Coordinatrice), Tschanz Véronique (AMF & Comité), Vallat Joël (Comité), Vitasse Carine (Comité & parent), Wermeille Heidi (AMF), Wieland Laurence (AMF).

Personnes excusées :

Baettig Sébastien (SSR), Ballaman Patrick (Assidu), Barthoulot Nathalie (Ministre), Bernard Florine (Comptable/RH), Bersier Véronique (AMF), Beuret Emilie (parent), Boillat Ana (AMF), Bonvallat Régine (Avenir Formation), Brügger Danielle (Membre soutien), Büschlen Yolande (Membre soutien), Chappuis Patrick (Conseiller communal, Delémont), Chèvre Rachelle (Co-présidente CEA), Dal Busco Anne (Membre soutien), Droz Marie-France (AMF), Dubail Véronique (Membre soutien), Fleury Angela (Bureau de l'Égalité), Friedli Marie (Vice-présidente), Führimann Valérie (Vérificatrice des comptes, commune de Vicques), Gerber Elodie (AMF), Gnoni Christelle (AMF), Goffinet Laurence (parent), Hamdi Pacha Soumeiya (AMF), Joliat Lucas (parent), Joliat Isabelle (AMF), Joray Janique (AMF), Kläy Bettina & Stéphane (parents), Kroni Anne (AMF&Comité), Leanza José (parent), Lopez Diana (Collaboratrice administrative), Maggay Nadia (Municipalité Delémont), Maître Nadine (AMF), Marquis Joëlle (AMF), Migliano Rosella (Coordinatrice), Pelletier Vincent (Vérificateur des comptes, Commune des Breuleux), Puglisi Jessica (parent), Rais Nicole (AMF), Schneider Valérie (AMF), Teusher Jocelyne (Coordinatrice), Tisserand Julie (AMF), Tobler Julie (AMF), Vivet Jocelyne (AMF), Willemin Bénénice (Co-présidente CEA)

1. Accueil et salutations

Le Président, Loïc Dobler, ouvre la séance à 18h40. Il remercie chacun-e de sa présence et salue particulièrement Mme Bouchat, représentante du Service de l'Action sociale et M. Boillat Jean-François, Conseiller communal de Saignelégier qui nous font l'honneur de leurs présences.

2. Election des Scrutateurs-trices

Au vu du nombre restreint des personnes présentes dans la salle, un seul scrutateur est désigné. M. Joël Vallat accepte ainsi la « lourde tâche » d'être scrutateur lors des votes à mains levées.

3. Approbation du PV de l'AG du 3 juin 2022

Le procès-verbal n'est pas lu car il a été mis à disposition des membres avant l'AG. Aucune remarque, le PV est approuvé à l'unanimité par un levé de mains avec remerciement à son auteur.

4. Rapports d'activités 2022

4.1 Rapport de Loïc Dobler, Président

Comme chaque année, il me revient l'honneur de vous donner lecture de mon rapport annuel qui retrace principalement les discussions et activités du comité des crèches à domicile des districts de Delémont et des Franches-Montagnes. Durant l'année 2022, le comité s'est réuni à 4 reprises. A ces séances s'ajoutent les rencontres régulières que j'ai avec la directrice de notre institution. A l'occasion de sa séance de septembre, le comité a visité le Vilebrequin à Delémont. Une structure qui vise à favoriser l'économie circulaire et le prêt d'objet plutôt que la consommation déraisonnée. Mais ce rapport est également l'occasion de faire le point sur notre fonctionnement. C'est ainsi que nous avons assumé en 2022 plus de 425'000 heures d'accueil soit près de 15'000 de plus qu'au cours de l'année 2021. Cette croissance, qui est continue depuis de nombreuses années, avait notamment connu un coup d'arrêt durant la période du Covid. Selon les premiers chiffres de 2023, nous devrions dépasser les 450'000 heures durant cette année. Ce développement ne va pas sans poser des problèmes organisationnels et notamment une surcharge de travail importante pour l'équipe administration. Surcharge qui vient s'ajouter à celle des suites du covid mais également des différents changements informatiques.

Je tiens ici à remercier en mon nom personnel et au nom du comité l'ensemble de l'équipe administrative pour son travail sans relâche en faveur des familles jurassiennes. Elle constitue à n'en pas douter le maillon essentiel de notre association sans qui rien ne pourrait fonctionner.

Si le développement évoqué précédemment engendre une surcharge de travail, il a également pour conséquence une difficulté que nous ne connaissons pas ou dans une mesure moins importante par le passé : la difficulté à recruter de nouvelles accueillantes en milieu familial. Différentes démarches ont déjà été entreprises ces derniers temps avec des retours qui n'atteignent pas le niveau espéré.

Cette situation peut s'expliquer par plusieurs paramètres au premier rang desquels figurent le taux de chômage bas qui prévaut actuellement d'une part mais également et surtout la pénibilité du métier d'accueillante en milieu familial.

La situation de l'accueil est actuellement particulièrement tendue dans le district des Franches-Montagnes où nous connaissons une véritable dichotomie entre l'offre que nous sommes en mesure de proposer et la demande des familles francs-montagnardes. Nous sommes certainement victimes de notre succès et le fait que les crèches affichent également complet dans le district n'arrange pas les choses.

Durant l'année 2022, le comité a également eu à gérer plusieurs situations compliquées pour des AMF. Même si ces situations restent marginales, elles permettent de mettre en exergue la parfaite gestion qu'assure notre directrice à la tête de l'équipe administrative. Merci Carole pour l'ensemble de ton travail et ton professionnalisme.

Avant de conclure et de laisser la parole à notre directrice ainsi qu'à Céline Gerber, coordinatrice responsable, je souhaite remercier l'ensemble des acteurs qui constituent les crèches à domicile : les AMF, l'équipe administrative, les personnes engagées dans la formation, le comité et en particulier la vice-présidente Marie ainsi que l'ensemble des familles jurassiennes qui nous font confiance. Même si le succès que nous connaissons ces dernières années implique un certain nombre de désagréments, il démontre surtout le sérieux du travail mené au quotidien et confirme les choix stratégiques décidés.

Merci donc à toutes et tous pour votre travail, vos échanges, votre compréhension parfois et votre solidarité souvent. C'est en travaillant tous ensemble que nous pourrons continuer de garantir un fonctionnement optimal des crèches à domicile. Après 40 ans d'un développement remarquable qui a récemment été marqué d'une pierre blanche, nous souhaitons poursuivre sur la même dynamique tout en gardant ce caractère de proximité qui caractérise notre association.

4.2 Rapport de Carole Stadelmann, Directrice

2022 - Evolution du réseau d'accueil et reprise post-Covid:

2022 a enfin sonné le glas du Covid ! Après un ultime soubresaut au premier trimestre, il a été possible de reprendre gentiment nos marques, de définir les éléments qui devaient être mis en place prioritairement et de préparer cet « après-pandémie » qui a tant chamboulé les pratiques et la vie de toutes et tous.

Comme l'a exprimé notre Président, ces mois ont laissé des traces de fatigue et de démotivation, tant au niveau de l'équipe que des AMF, dont certaines ont d'ailleurs démissionné. Nous avons cependant pu compter sur une forte solidarité au sein du personnel, mais également du soutien des membres du Comité, avec notamment l'engagement d'un CDD au secrétariat.

Les nombreux efforts consentis ont été reconnus à leur juste valeur. Sans ceux-ci, notre grande structure n'aurait pu maintenir le cap et la qualité des accueils aurait été mise à mal !

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces trois années compliquées car l'élan est maintenant retrouvé. Aujourd'hui, c'est avec un esprit serein que je continue à m'investir pour notre mission, avec tous les acteurs et actrices qui font vivre les CAD !

Ainsi, pour accompagner cette reprise et la hausse des heures d'accueil, plusieurs réflexions ont occupé nos séances et sont en cours d'élaboration.

*Tout d'abord, un **travail est fait sur l'attrait du métier d'AMF**. Ceci nous paraît essentiel pour retrouver un nombre plus élevé d'accueillants, permettant de répondre plus efficacement aux demandes (dans les limites de nos capacités évidemment), correspondant aux critères d'engagement et surtout prêtes à s'engager sur le moyen à long terme afin d'assurer la stabilité des accueils.*

Pour cela, 4 axes sont travaillés :

- Améliorer la formation de base. Ceci est effectif dès 2022, avec 4 périodes supplémentaires
- Chercher à diminuer les pertes salariales, notamment lors des absences des enfants
- Créer un référentiel de directives, sur lequel les AMF pourront s'appuyer dans leur pratique
- Et présenter, à nouveau, cette activité professionnelle, au travers de soirées d'informations avec les communes qui le souhaitent et qui manquent de places d'accueil sur leur territoire

*Nous travaillons également **sur l'intégration des outils informatiques et numériques**, pour la gestion administrative des placements. Ainsi, depuis août 2022, la plupart des factures sont envoyées par mail et le nouveau logiciel « rapports par internet » (plus connu sous le nom de RPI) est fonctionnel. Il est apprécié, tant pas le compta que par les AMF, et procure un gain de temps non négligeable en fin de mois, au moment d'établir les salaires. Les coordinatrices peuvent également mieux suivre les plannings des accueils et des plages horaires disponibles...elles se mettent gentiment à découvrir toutes les possibilités. En ce qui concerne la saisie manuelle des absences des enfants (près de 1000 je le rappelle) est, par contre, une vraie gageure pour le secrétariat qui passe un temps considérable à cette tâche. Il y a là, clairement, un progrès à rechercher avec la maison CSE.*

Pour terminer cet état des lieux, j'aimerais donner deux informations qui concernent plus particulièrement **les parents** :

- Jusqu'alors, les familles s'adressaient au secrétariat, lors des permanences du bureau. Leurs demandes étaient ensuite transmises à la coordinatrice en charge du secteur d'accueil concerné. Maintenant, toutes **les coordinatrices bénéficient d'un téléphone portable professionnel** et les parents (ainsi que les AMF) et peuvent les contacter directement, dans les plages horaires indiquées. Ceci améliore considérablement le temps de réponse, la transmission des infos, l'efficacité et donc... la satisfaction 😊
- Ensuite quelques nouvelles au sujet du groupe de travail interne qui revisite **le cadre de notre règlement pour les parents**, dont nous vous avons déjà parlé. Ce document a demandé un examen long et minutieux afin de « coller » à l'évolution des besoins d'accueil pour les familles, en regard des possibilités, mais aussi des limites, de notre structure. Certaines nouveautés y sont également intégrées, notamment au niveau de la mise en place d'une taxe de réservation, prévue par l'arrêté gouvernemental. Ce projet a pris beaucoup de retard avec la pandémie et arrive enfin en phase de finalisation. Si sa validation passe toutes les étapes, le nouveau règlement pourra être mis en place courant 2024 !

40^{ème} anniversaire des CAD : retour sur les festivités :

1982-2022 : 40 ANS ! Le groupe de travail avait préparé un beau programme afin de marquer dignement cette importante étape de la vie des CAD.

Tout d'abord, avec l'organisation d'une soirée festive à Cinémont qui a réuni plus de 150 personnes à Cinémont – AMF et leurs conjoints, membres des autorités et partenaires de notre réseau.

Allocutions, diaporama souvenir, concert chant/piano...le tout entrecoupé de courtes vidéos présentant notre association et particulièrement le travail des Accueillantes en compagnie des enfants !

Un moment émouvant également lors de la lecture du texte de Mme Agnès Girardin, 1^{ère} présidente des Crèches à Domicile, qui n'a malheureusement pas pu être présente. Le message laissé a permis un retour sur les années 80 et mis en lumière les femmes pionnières, qui ont porté l'édification des CAD.

Les enfants n'ont pas été oubliés puisque chaque famille membre de l'association a reçu un petit sac à goûter, estampillé de notre logo, confectionné par les Ateliers protégés à Delémont et joliment garni de petites surprises...les retours que nous avons reçus ont démontré que ce geste avait été des plus apprécié, à notre grande satisfaction 😊

Je tiens ce soir encore à remercier nos généreux donateurs, qui ont participé pour plus de moitié aux frais de ce 40^{ème}, et sans qui nous n'aurions pu réaliser tout ce qui avait été prévu !

Merci à vous toutes et tous pour votre écoute et bonne soirée.

Formation continue de l'équipe du bureau :

Deux d'entre elles ont suivi un cours, intitulé : « éducation à la parentalité. Parents normés ou parents différents » organisée par l'Uni de Fribourg, section travail social.

Céline Gerber a également participé à formation de Karen Sadler « violence dans le couple, une souffrance pour l'enfant, un défi à la parentalité » mis sur pied par l'Association contre la maltraitance des mineurs – AIIIMM

Rosella Migliano et Pascale Chappuis, nos deux « nouvelles » coordinatrices, ont débuté leur formation à la coordination de l'accueil familial de jour, qui s'étend sur deux années et se déroule à la Haute Ecole en Travail Social (HETS) à Lausanne.

Depuis env.une année, en ligne et à selon son rythme, toute l'équipe suit les cours obligatoires de sécurité informatique, mis en place par le Service cantonal du même nom

Malheureusement, durant cette année encore bien chargée, l'équipe n'a pas pu suivre la journée de formation commune, comme nous tentons de la faire régulièrement...mais cela est d'ores et déjà prévu pour septembre 2023 !

Rencontre avec les nouveaux responsables au sein du SAS :

Le Service cantonal de l'Action Sociale – SAS a mis en place un nouveau fonctionnement interne et nommé de nouveaux responsables. Ainsi, courant 2022, nous avons rencontré, successivement M. Guillaume Savary, en charge du domaine accueil et accompagnement, ainsi que Mme Julie Bouchat, qui nous fait le plaisir d'être présente ce soir. Elle a remplacé M. Denis Cuttat et travaille en qualité de collaboratrice scientifique pour le suivi, le soutien et la surveillance des lieux de placement des enfants. Ces rencontres ont été constructives et se poursuivent actuellement au travers de différents groupes de réflexions, auxquels les CAD sont associées

Conclusions et remerciements :

En conclusion, je tiens à vous remercier, chères Accueillantes, pour l'excellent travail réalisé au côtés des enfants...mais aussi des parents...sachant que les limites ne sont pas toujours simples à gérer dans l'accueil familial, j'en suis pleinement consciente ! Croyez bien, et c'est le reflet de nos rapports de ce soir, nous travaillons sans cesse à vos côtés pour maintenir et améliorer vos conditions d'emploi, même si cela prend du temps et se fait dans l'ombre. Un petit regret pour ma part, celui de mes débuts où j'avais plus d'occasions de contacts directs avec vous pour échanger...mais vous le savez, ma porte et mon téléphone vous sont toujours ouverts.

Je terminerai mon rapport en soulignant deux éléments primordiaux à mes yeux : tout d'abord, le soutien sans faille du Comité, ses prises de positions claires permettant d'avancer, auxquelles s'ajoutent des rencontres régulières avec notre

Président, qui ne compte pas son temps afin de soutenir l'association. Un très grand merci à eux! Ensuite, ma reconnaissance pour l'énorme investissement de toute mon équipe, sa capacité au dialogue, à l'adaptation et à la recherche de solutions communes, dans une humeur toujours empreinte de bienveillance, malgré le stress inhérent à nos postes. J'ai également apprécié la part de responsabilités prises en charge par Céline, dans sa nouvelle fonction. Cela m'a permis de me délester de certaines tâches afin de recentrer enfin mes actions vers d'autres priorités et projets en attente!

Sans chacune de mes collègues, il n'aurait pas été possible de maintenir la barre dans la bonne direction et c'est une force dont je mesure pleinement la portée au quotidien!

Mme Florence Tendon – AMF : rebondit sur le rapport de la directrice par une question : afin d'alléger le travail de l'équipe administrative, est-ce qu'il serait possible que les AMF puissent saisir elles-mêmes les absences dans le RPI? Carole Stadelmann lui répond qu'une séance a eu lieu avec la maison CSE kibe et qu'une réflexion est en cours afin de créer un portail en ligne accessible aux AMF et aux parents qui permettrait de transmettre différentes informations, notamment pour la gestion des absences, etc... Toutefois, bien que grandement souhaité par les structures d'accueil, il s'agit d'un module très coûteux, et dont la mise en place risque d'être longue. De ce fait, aucun délai ne peut être donné.

4.3 Rapport de Céline Gerber, Coordinatrice responsable

Bilan après une année au poste de responsable et bilan du secteur de coordination :

Ma pratique, durant plus de 10 ans en tant que coordinatrice de secteur et aussi en tant qu'AMF, m'a permis d'acquérir des bases solides afin de connaître le fonctionnement de l'institution ce qui m'a été très utile pour ma nouvelle fonction. L'année 2022 a été riche en nouveautés, en découvertes, en apprentissages et en adaptations. J'ai été amenée à me poser des questions et à mettre en place des solutions parfois dans des délais assez courts. Par exemple en début d'année, les restrictions liées au COVID ont fait que les planifications au niveau des formations des AMF et des matinées-rencontre ont dû être mises en place différemment plusieurs fois.

L'équipe change, certaines pratiques et manières de se communiquer les informations ont évoluées afin d'être efficaces. La collaboration mise en place en 2021 avec la directrice, sous forme de rendez-vous réguliers pour faire le point sur les différentes situations a nécessité de s'ajuster aux besoins et aux réalités que ce soient au niveau temps à disposition ou qu'aux priorités, mais apporte une stabilité et un suivi efficace. Une séance de coordination a lieu toutes les 5 semaines environ et permet une bonne circulation des informations, des procédures et des questionnements utiles au fonctionnement des CAD, mais c'est aussi un espace où chaque coordinatrice peut échanger à propos de sa pratique. J'ai durant cette année 2022, fait plusieurs remplacements de mes collègues coordinatrices dans les différents secteurs d'accueil et cela m'a permis d'être en contact régulièrement avec la réalité du terrain et d'échanger avec les AMF que je connaissais moins. Ce rôle me permet aussi de faire le lien entre les différents secteurs administratifs et les secteurs d'accueil.

Carole vous a parlé du logiciel Kibe et de sa mise en pratique pour les AMF. Les coordinatrices l'utilisent aussi mais pas encore à son plein potentiel... 2023 ce sera chose faite. Cette utilisation permettra des simplifications de procédés administratifs, mais apportera aussi des améliorations pour la gestion de chaque secteur de coordination.

Bilan placements par secteurs et spécificités :

En 2022, 10 AMF ont été engagées et 13 AMF ont quitté les CAD. Le nombre total d'employées sur l'ensemble du réseau est donc passé de 109 à 106.

Voici en quelques chiffres, la répartition des 425 892 heures d'accueil :

- District Delémont : 274'209 heures

- Ville Delémont : 93'958

- District F-Montagnes : 57'725

Evolution :

Malgré le nombre décroissant d'AMF, le nombre d'heures d'accueil est en augmentation. Ce qui signifie que les employées augmentent leur taux de travail, leurs disponibilités mais aussi que l'accueil en milieu familial de jour occupe une place toujours plus importante dans le Jura et est de mieux en mieux reconnu. Quelle satisfaction de constater cette évolution après 40 ans d'activités.

Certains grands villages et secteurs se développent toujours plus et la demande d'accueil augmente. Malheureusement, il est difficile pour les CAD de répondre à toutes les requêtes. Les AMF engagées en 2022, remplacent les AMF qui quittent les CAD et leur engagement, ne permet pas d'offrir des places d'accueil supplémentaires. Les coordinatrices sont confrontées de plus en plus régulièrement au fait de devoir annoncer à des parents qu'aucune solution de garde ne peut être proposée car les secteurs atteignent leurs limites. Les réactions à ces annonces sont diverses, parfois plus virulentes que d'autres et nous devons souvent diriger les parents afin de faire une demande dans d'autres structures ou à faire part de leur souci d'accueil au SAS.

Matinées-rencontre, formations de base, continue et de soutien des AMF en 2022 :

En raison des restrictions liées au COVID en début d'année, les matinées rencontres n'ont pu reprendre qu'en mars 2022 dans les locaux des CAD et à la garderie des Lutins à Saignelégier. Les AMF ont pu participer à une séance par semestre. Les thèmes abordés lors des matinées étaient essentiellement des informations administratives sur les

documents et procédures internes et ont débouchés sur des échanges fournis et riches. Quel plaisir de se retrouver pour ces moments d'échanges et de partages en présentiel ! Les AMF ont pleinement profité de ces moments et les enfants présents aussi ! L'animation et la surveillance des enfants sont assurés par Marie-Christine Gerber, ce qui permet aux AMF d'avoir le temps d'échanger sur leurs pratiques.

Un groupe de 13 AMF a suivi la formation de base 2022, à raison d'une à deux journées de formation par mois. La remise des attestations a eu lieu le mardi 13 décembre à Avenir Formation et a permis de les féliciter pour leur engagement au sein des CAD.

Jusqu'à fin 2021, la formation de base était composée de 64 périodes et incluait le cours « Urgences chez les petits enfants » dispensés par les Samaritains. Depuis 2022, le nombre de périodes est passé à 68. Un nouveau cours est dispensé par la Fondation O2.

La formation continue d'une durée de 16 périodes, a été entièrement dispensée par, M. Richard Kolzer. Le thème qui a accompagné les participantes durant 1 journée et deux soirées était : « La vie de ma petite entreprise ». Thème au combien important car il est le quotidien des AMF qui travaillent au sein des CAD mais en étant responsables de l'organisation de leur activité au sein de leur domicile.

Une formation de soutien animée par Catherine Gedda Meier a été mise sur pied pour 1 groupe d'AMF engagées en cours d'année. Les AMF se sont retrouvés à 2 reprises dans les locaux des CAD afin d'échanger sur leur pratique et mais aussi de recevoir des outils et du soutien sur des thèmes spécifiques.

Pour la troisième année consécutive, les soirées à thème ont dû être annulées.

Le 7 décembre 2022, 152 enfants et 88 adultes ont pu se retrouver à la halle polyvalente de Glovelier afin de fêter St-Nicolas. L'équipe administrative des CAD, ainsi que des bénévoles, ont proposé des Ateliers de dessins, de contes, d'activités physiques et ont aussi distribué les 4 heures à chacun. Les enfants ont reçu un sachet de friandises, ainsi qu'un pain d'épice artisanal par St-Nicolas. L'après-midi fut rempli de rires et de bonne humeur !

Conclusion :

2022 a été une année de transition difficile et énergivore après la période Covid, toutefois aujourd'hui l'association des CAD est bien vivante et regorge de projets. Je remercie chaleureusement mes collègues coordinatrices, mes collègues du secteur administratif, la directrice et les AMF pour leur travail, leur collaboration et pour la bonne ambiance qui règne. Cela permet de travailler ensemble en ayant des buts communs : le bien-être des enfants et la qualité d'accueil au sein des CAD. Merci au Comité qui est à l'écoute et disponible pour nous soutenir tout au long de l'année.

5. Comptes 2022

Les comptes 2022 étaient accessibles aux membres sur le site internet de l'association ainsi Sandrine Sprunger, secrétaire-comptable, n'en fait pas lecture mais apporte deux compléments d'information transmis par sa collègue, Florine Bernard :

↳ une erreur de frappe s'est glissée dans les documents remis quant au bilan initial : le montant de la *provision pour pertes sur débiteur* est de CHF. -13'773.92 et non de CHF. -13'763.95. Par conséquent le *total des fonds étrangers et passifs* se monte à CHF.1'088'393.90 ce qui permet ainsi d'avoir des comptes équilibrés au 01.01.2022.

↳ de même, concernant le compte résultat : le solde du compte *retenues salaire pour office poursuites* est de CHF. -10'940.00 CHF au lieu de CHF. -10'900.40 CHF. Idem pour le solde du compte *versements aux offices des poursuites*. Comme ces deux comptes se compensent, tous les totaux du document sont corrects.

Mme Sprunger tient à préciser que les documents présentés sont une retranscription manuelle sur un tableau excel des montants obtenus par le logiciel comptable, ceci afin d'obtenir une meilleure visibilité. Les comptes dans le logiciel ont été contrôlés par les vérificateurs et se sont eux qui font foi. Ils sont tout à fait corrects !

Mme Sprunger informe l'Assemblée qu'elle se tient à disposition pour répondre aux questions. Les comptes n'ayant fait l'objet d'aucun commentaire, ni question écrite et aucun membre ne demandant la parole, Mme Sprunger termine donc son intervention en remerciant les personnes présentes pour leur attention.

6. Rapport du/de la Vérificateur/trice des comptes

Le rapport des comptes était disponible en ligne et le Président n'en fait plus la lecture. Loïc Dobler souligne qu'à la lecture de ces comptes on peut constater un autofinancement des plus satisfaisant, qui se monte à près de 33%.

Il remercie donc l'équipe administrative qui veille à respecter, au jour le jour, les contraintes budgétaires et remercie également les vérificateurs des comptes : Mme Fuhrmann Valérie de la Commune du Val Terbi et M. Pelletier Vincent des Breuleux, qui ont accompli cette tâche en plus de leur travail habituel.

7. Décharge au Comité et à l'Administration

Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité par les membres présents. Décharge est donc donnée, par un levé de mains, à la Direction, au Comité et aux Secrétaires-comptables.

8. Budget 2023

Le budget 2023 était également accessible aux membres sur le site internet des CAD. Aucune question écrite n'est parvenue au Comité.

A titre informatif, le Président explique la particularité du décalage existant. En effet, nous votons actuellement le budget 2023 alors que l'année est déjà en partie écoulée et que l'élaboration du budget 2024 va bientôt débuté. Ceci s'explique par une procédure stricte qui demande un certain temps : un premier projet est établi et discuté entre la Direction et le Président, avant d'être présenté au Comité. Puis, après validation du Comité, le budget est transmis à la Commune de Delémont qui donne son préavis au Service cantonal de l'Action sociale. C'est lui qui statue et rend une décision, sous forme d'un arrêté. Finalement, il est présenté à l'Assemblée générale.

Aucun membre ne demande la parole, le budget est donc accepté à l'unanimité par un levé de main.

9. Divers

Mme Charmillot Françoise – AMF : relève que le Covid a fait disparaître la soirée pizza-blague et elle se questionne si cette soirée, si appréciée, des AMF va être remise sur pied ? Carole lui promet que ce moment d'échange va reprendre...dès que possible !

Mme Bouchat Julie – SAS : félicite l'engagement de l'Association envers les parents et les enfants. C'est une contribution inestimable et appréciée des familles, qui permet un véritable choix du mode de garde. Elle souligne les bons contacts établis avec la direction. Ceux-ci permettent d'échanger à propos de situations particulières, de projets, etc.. Elle remercie Carole Stadelmann pour son investissement au sein des différents groupes de travail. Et remercie également le comité, l'équipe administrative et les AMF pour leur engagement. Elle adresse ses meilleurs vœux de **réussite dans la poursuite de nos activités.**

Naissances : 3 nouveaux bébés ont rejoint la grande famille des CAD durant l'année 2022. Bienvenue à Esmà, fille de Jessica Druetz (AMF), Lila Rose, fille de Lara de Sousa (AMF) et Aylen, fils de Rosella Migliano (Coordinatrice). Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de bonheur.

Jubilaires 2022 : Carole, Céline et le Président félicitent chaleureusement plusieurs AMF et leurs remettent une petite attention, sous les applaudissements :

- **10 ans de Service :** Françoise Charmillot, Verena Gerber, Fabienne Joliat, Cécilia Simoes Cruz Pereira, Francine Sprunger, Florence Tendon, Chistelle Gnoni (excusée), Leticia Magula (excusée).
- **20 ans de Service :** Marie-France Droz, malheureusement absente ce soir. Son engagement sans faille pour les enfants, tout au long de ce beau parcours professionnel, est souligné. Elle recevra prochainement la visite de sa responsable ☺

Loïc Dobler invite les jubilaires à se réunir pour une photo souvenir, à la fin de l'Assemblée.

Il lève la séance à 19h30 et convie chacun-e à prendre l'apéritif, offert par l'association. Les personnes inscrites poursuivront ensuite la soirée autour d'un repas.

Rédaction du PV : Aurélie Blaser & Carole Stadelmann